



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Sandra GOLDSTEIN**  
Inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale  
D'arts plastiques

à

**Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts plastiques**  
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

**Rectorat**

**Inspection  
Pédagogique  
Régionale de**

Lyon, le lundi 2 septembre 2013.

Affaire suivie par :  
Sandra GOLDSTEIN  
IA-IPR

Téléphone  
04.72.80.60.09.

Télécopie  
04.72.80.63.37  
Mél.  
sandra.goldstein@ac-  
lyon.fr

92, rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon cedex 07

**Objet : lettre de rentrée 2013-2014**

Alors que nous entamons une nouvelle année scolaire, je tiens à vous communiquer certaines informations relatives à l'enseignement des arts plastiques.

Au plan national d'abord, je vous signale la nomination de M. Christian VIEAUX au poste d'Inspecteur Général de l'Education Nationale d'arts plastiques. M. VIEAUX était jusqu'alors IA-IPR arts plastiques de l'académie de Paris, ainsi que Directeur du CRDP et DAAC dans l'académie de Lille. Il succède ainsi à M. Jean-Yves MOIRIN.

Nous souhaitons la bienvenue aux collègues titulaires qui rejoignent notre académie, ainsi qu'aux 24 professeurs stagiaires et 21 contractuels admissibles qui ont brillamment réussi aux concours de recrutement. Trois journées ont d'ores et déjà été consacrées à leur accueil. Je me réjouis aussi de pouvoir saluer la réussite de quatre collègues aux concours de l'agrégation interne et externe

Lors de l'année scolaire passée, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux enseignants, notamment dans le nord de l'Ain, dans la Loire et dans le Grand Lyon lors de journées de stage disciplinaire. Ces différentes rencontres nous ont permis d'établir un état des lieux de la mise en œuvre de l'enseignement par compétences ainsi que de celui de l'histoire des arts dans le cadre disciplinaire. Nous avons également évoqué la question du « volet culturel du projet d'établissement ». Nous poursuivrons ces rencontres prospectives au courant de l'année à venir. Je vous invite d'ores et déjà à prendre connaissance de la récente circulaire consacrée au « parcours d'éducation artistique et culturelle », parue au BOEN n°19 du 9 mai 2013.

Je vous signale la création d'une mission « arts plastiques » à la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC). Celle-ci a été confiée à Mme Aurélie Talabard ([aurelie.talabard@ac-lyon.fr](mailto:aurelie.talabard@ac-lyon.fr)) qui sera votre interlocutrice directe chargée de vous conseiller notamment pour l'élaboration de vos projets d'éducation artistique et culturelle (Classe à Pac, atelier artistique, partenariat).

En ce qui concerne l'enseignement de histoire des arts, je me permets de porter à votre connaissance un message émanant du collège des IA-IPR de l'académie de Lyon : « *Par la volonté affirmée dans la circulaire ministérielle de la rentrée 2013 de développer l'éducation artistique et culturelle, l'enseignement de l'histoire des arts proposé de l'école primaire au lycée garde toute sa place dans les priorités nationales. Il constitue un enseignement novateur qui s'appuie sur une*

*approche pluridisciplinaire et transversale dont l'organisation est définie par un arrêté ministériel publié au BOEN n° 32 du 28 août 2008. Toutes les disciplines ont leur place dans cet enseignement. Depuis la session 2012, l'évaluation de l'enseignement de l'histoire des arts au diplôme national du brevet est fixée par la circulaire publiée au BOEN n°41 du 10 novembre 2011. »*

Concernant l'enseignement des arts plastiques en lycée, les épreuves de la session 2013 du Baccalauréat se sont bien déroulées, alors même que des changements significatifs intervenaient pour l'épreuve orale facultative ainsi que celles de l'enseignement obligatoire. Je vous invite, une fois encore, à relire les textes officiels régissant ces épreuves sur le site académique de la discipline.

Deux nouvelles questions du programme limitatif en classe de Terminale sont renouvelées. Dans le cadre de l'enseignement obligatoire, un nouveau point du programme portera sur l'ensemble de l'œuvre de Marcel Duchamp. En option facultative, sera proposée la sculpture monumentale *La bicyclette ensevelie*, de Claes Oldenburg et Coosje Van Bruggen, installée au Parc de la Villette à Paris. Afin de prendre connaissance de l'intitulé détaillé et exact de ces deux nouvelles questions, je vous invite à consulter la note de service parue au BOEN n°44 du 29 novembre 2012, mise en ligne sur le site académique de la discipline.

Les stages de formation qui vous sont proposés au Plan Académique de Formation sont consultables en ligne sur le site académique de la formation continue :

<http://www.ac-lyon.fr/paf/enseignants>

Les stages « arts plastiques » proposés seront animés par des enseignants et des personnes ressources de la discipline. Un des objectifs de ces formations est de vous aider à appréhender plus sereinement l'actualisation de votre pratique d'enseignement notamment en lien avec les nouvelles technologies, la pratique photographique, l'architecture, le dessin au travers de la bande dessinée et la Biennale d'Art Contemporain.

Veillez à vous inscrire sur le serveur GAIA avant le mardi 24 septembre 2013 à l'adresse suivante :

<https://portail.ac-lyon.fr/arena/>

Enfin, je vous signale la mise en ligne prochaine de documents élaborés par des professeurs d'arts plastiques, et consacrés à la pratique des images animées en collège. Une autre publication accompagnant la préparation des visites scolaires à la Biennale d'art contemporain de Lyon devrait prochainement être mise à votre disposition. Je remercie vivement les professeurs qui ont contribué à l'élaboration de l'ensemble de ces documents.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous souhaite une très bonne année scolaire.

S.GOLDSTEIN



IA-IPR arts plastiques